

Jean-Marie Harribey*, Co-président des Economistes atterrés, membre du conseil scientifique d'Attac

3 QUESTIONS A



« Retraites, une question de répartition des revenus »

Notre système de retraites est-il en péril ?

Le système de retraites et, au-delà, toute la protection sociale, ne sont pas mis en péril par l'évolution démographique, modeste et très lente pour notre pays, mais par les politiques néolibérales d'austérité qui cassent l'activité, l'emploi et donc les cotisations sociales. Les 20 milliards de déficit attendus en 2020 pour les caisses de retraite sont dus à la récession. C'est écrit noir sur blanc dans le rapport Moreau remis au mois de juin.

Vivre plus vieux signifie-t-il obligatoirement travailler plus longtemps ?

Cette idée va l'encontre de toute l'histoire humaine, qui a consisté à accompagner le progrès social par la réduction du temps de travail. Au contraire, travailler plus longtemps signifierait que toutes les améliorations potentielles seraient accaparées par les détenteurs du capital. C'est dire que la question des retraites est une question de répartition des revenus. Cependant, la crise globale du capitalisme mondial, notamment par sa dimension écologique, oblige à abandonner tout espoir de satisfaire les besoins

sociaux grâce à une croissance économique perpétuelle. Cela rend d'autant plus urgente et importante une modification radicale de la répartition, notamment par la soumission des dividendes et autres revenus du capital distribués à un taux de cotisation pour contribuer à payer les futures retraites.

Les fonctionnaires sont-ils privilégiés par le système actuel ?

L'opposition entre salariés du privé et du public est une manipulation de l'opinion. En 1993, les gouvernements ont d'abord affaibli les pensions des retraités du privé pour jus-

tifier ensuite un alignement par le bas pour tout le monde. Avant cela, les taux de remplacement du salaire par la pension étaient équivalents entre privé et public, même avec des mécanismes de calcul différents. C'est la modification du calcul pour les pensions du privé qui a dégradé considérablement celles-ci (notamment par la prise en compte des 25 meilleures années au lieu des dix, dans une période où le chômage et précarité ont touché une grande partie de la population).

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE MIQUEL

* Auteur de *La richesse, la valeur et l'inestimable*, *Fondements d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste*, LLL, 2013.